

La bourse des Arts

Number 31, Summer 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/58524ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1963). La bourse des Arts. *Vie des arts*, (31), 52–52.

La bourse des Arts

Particulier vendrait, pour cause de déménagement, peintures de maîtres hollandais et italiens des XVI^e et XVII^e siècles.

Private sale — Owner moving, paintings of Dutch and Italian old masters 16th and 17th century periods.

Van Goyen, Amberger, Balestra, Clouet, Van der Bent, Floris-Vriendt, De Molijn, Neefs d. J., Naiveu, Nieulandt, Pillement, Rosa, Van Tilborgh, Vermeyen, Weenix and Wijck.

Ecrire seulement à: F.W. Pfeiffer, 12 Springbank Cre., Kitchener, Ont.

Inquiries, also dealers, write only to: F.W. Pfeiffer, 12 Springbank Cre., Kitchener, Ont.

Collectionneur recherche des eaux-fortes de Goya, particulièrement de la série « Tauromachie ». Faire offre à VIE DES ARTS, Case postale 606, Place d'Armes, Montréal (Qué.)

A vendre sculpture d'Armand Vaillancourt, hauteur: 7 pouces, initialee et datée 1961. Prix demandé: \$90. Ecrire à VIE DES ARTS.

A vendre ancienne et belle porte d'entrée en pin sculpté. Hauteur: 7', largeur: 3'. Prière de s'adresser à 4892 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Qué.)

Prestigieux tableaux grands formats pour salles d'attente, bureaux de direction ou bureaux d'industriels:

« Cléopâtre », Ecole d'Eustache Le Sueur. 46" x 36".

« La Bataille » de Beauquesne, élève de Vernet. 34" x 46".

« Le vendeur d'oiseaux » de Forti. 36" x 26".

« Nature morte », cadre florentin. 50" x 40".

« Repos » de Boettger, 40" x 26".

« Aigle » de Landseer, cadre florentin, 50" x 38", etc.

S'adresser à Morency Frères, 1564, rue Saint-Denis, Montréal.

A vendre chambre à coucher de style victorien. Ce mobilier authentique, en acajou solide se compose d'un lit, d'un fauteuil, d'une table de nuit et de deux commodes: dessus en marbre. Ecrire à M. André Décarie, 3380, rue Maplewood, suite 104, Montréal (Qué.).

A vendre bijoux d'or de la Grèce antique trouvés dans l'île de Chypre. Epoque hellénistique (323-146 avant J.-C.).

Une paire de pendants d'oreilles à têtes de taureau un bracelet à têtes de lion; cinq boucles en spirale pour la coiffure.

S'adresser à VIE DES ARTS.



Les concours artistiques de 1963

Monsieur Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec, a fait connaître les règlements des Concours artistiques du Québec.

Ces concours comprennent les quatre sections suivantes: a) peinture et dessin, b) sculpture, c) arts décoratifs, d) esthétique industrielle. Une somme de huit mille dollars (\$8,000.00) est prévue pour les prix de chaque section, soit un premier prix de quatre mille dollars (\$4,000.00), un deuxième prix de deux mille cinq cents dollars (\$2,500.00) et un troisième prix de mille cinq cents dollars (\$1,500.00).

Les concours sont ouverts à tout citoyen canadien habitant le Québec au moment des concours. L'artiste qui a obtenu un premier prix dans l'une des quatre sections lors d'un concours précédent ne peut cependant pas poser sa candidature au titre de cette section dans les trois (3) années suivant celle où il a remporté le prix.

Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule œuvre par section, mais il peut poser sa candidature dans plusieurs sections à la fois. Il doit signer l'œuvre présentée, mais il peut employer les matériaux et traiter les sujets de son choix sous les réserves prévues par les règlements.

Les envois devront parvenir au Musée de la Province, Parc des Champs de Bataille, Québec, entre le 26 août et le 6 septembre 1963, date de clôture des concours. Le candidat doit joindre à chacune de ses œuvres le bulletin d'inscription officiel en deux (2) exemplaires. Il ne sera tenu aucun compte des envois qui parviendront au Musée de la Province après le 6 septembre 1963. Le ministère refusera l'inscription des œuvres dont les frais de transport n'auront pas été entièrement défrayés à l'avance ou qui seront détériorées à leur arrivée. Afin d'éviter toute déconvenue à ce sujet, les candidats sont priés de prendre les mesures nécessaires pour que leurs œuvres parviennent au Musée de la Province en parfait état et avant la date limite.

Un jury de trois membres a été désigné pour chacune des quatre sections. Il fera connaître son verdict qui sera communiqué à la presse, dans les trente (30) jours suivant la clôture des inscriptions. Ce verdict sera sans appel.

On peut se procurer les règlements et les bulletins d'inscription en s'adressant au Ministère des Affaires culturelles, 614 est, Grande Allée, Québec (4e) ou à 360, rue McGill, Montréal-1.

Le don Saidye et Samuel Bronfman

Un don de \$10,000 par année, versé pendant cinq ans et destiné à l'achat d'œuvres d'art signées par de jeunes artistes canadiens, vient d'être effectué par M. et Mme Samuel Bronfman.

Les œuvres acquises, grâce à ce don, seront conservées dans la collection permanente du Musée des Beaux-Arts de Montréal, sous le nom de « Collection d'art canadien de Saidye et Samuel Bronfman. »

Elles seront choisies par le comité d'acquisition d'œuvres d'art canadiennes du Musée, à moins qu'il ne soit décidé de procéder autrement.

M. et Mme Bronfman marquent ainsi leur désir d'encourager, au moyen d'acquisition les jeunes artistes canadiens et de stimuler la vie culturelle de la ville de Montréal.

Tout tableau ou sculpture sera accepté pourvu que son auteur ait moins de 35 ans et réside au Canada ou soit un Canadien vivant à l'étranger.

Certaines œuvres pourront être échangées ou vendues si le comité de sélection le juge nécessaire.

M. Evan Turner, directeur du Musée, invite les jeunes artistes à envoyer des photos de leurs œuvres; celles-ci seront soumises au comité qui sera, éventuellement, amené à les voir.

Le choix pourra également se faire au cours de visites d'expositions ou d'ateliers.